



Type de mesure	MESURE 4c Développement des réseaux de mobilité douce	
N° - nom de la mesure	4c.RM.203 Tolochenaz, route de la Gare-route de l'Enfer - Itinéraire mobilité douce	
Coût total (2016, HT)	CHF 910'000.-	
Horizon de réalisation	A (2019-2022)	
Pilote	Commune de Tolochenaz	
Partenaires	-	
Remise de l'avant-projet	2016	
Début des travaux	2019	
Mise en service	2019	
État d'avancement	Études préliminaires dans le cadre du PDCom de Tolochenaz, le PQ En Cornachon, les études régionales sur les réseaux structurants de mobilité douce ainsi que l'étude d'accessibilité multimodale du secteur H2.	
Degré de maturité	1	
Description	<p>Dans le cadre du réaménagement complet de l'axe de la route de la Gare/route de l'Enfer, les aménagements suivants sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> entre la RC1 et le pont en dessus des voies CFF (partie sud), un trottoir côté Ouest et une bande cyclable côté Est (sens montant); entre le pont en dessus des voies CFF et le nouveau giratoire route de l'Enfer/ route de la Gare (partie nord), une piste mixte côté est (sens montant), avec une séparation des vélos et des piétons par marquage; hors mesure: une chaussée de 6.20 m en moyenne, à l'exception du passage inférieur de l'autoroute (largeur de la chaussée de 3.90 m). 	
Opportunité	Selon les études régionales, les routes de la Gare et de l'Enfer à Tolochenaz constituent un axe structurant pour les piétons et pour les vélos, notamment pour les déplacements de loisirs entre le centre du village et le lac. La création de cet axe de mobilité douce a été prise en compte dans le cadre du PQ En Cornachon et de la densification de la zone d'activités de Préveyres-Dessus.	
Trafic (TJM) actuel/2030	Route de la Gare: 1'600/2'900 véh/j Route de l'Enfer: 2'800/4'100 véh/j	
Mesure(s) infrastructurelle(s) liée(s)	12a.02.RM.10 (5586.024), 12a.02.RM.11 (5586.024), 4c.RM.50 (5586.002), 4c.RM.204 (PALM 2016)	
Mesure(s) d'urbanisation liée(s)	En Cornachon (Nouveau), Préveyres-Dessus (5586.2.241), En Molliau/SudVillage (5582.2.242)	
Source(s) de financement (hors financement de la Confédération - Projet d'agglomération)	Part %	CHF HT (mio. CHF 2016 HT)
État de Vaud	-	-
Commune(s)	100%	0.91
Autres sources de financement	-	-
Total coût estimé		0.91



Illustration du projet

